



REUNION CHAMPAGNE LORRAINE

LE 24 JANVIER 2012 A 14 H 30 A CHARLEVILLE MEZIERES

Etaient Présents : Pour la Champagne (Patrick RAGUET, Jean Pol TOURTE et Nathalie TESSIER). Pour la Lorraine (Mario ROSSI et Henri ZIMMER)

Calendrier

Retirer Epinal le 10 Juin en raison du Championnat de France Quads.

Pour St Dié, il ne prend que les lorrains car épreuve de Sommauthe le même jour.

La coupe des Régions a lieu le 19 Août en même temps que la course sur prairie de Tagnon.

Organisation d'un challenge Champagne Lorraine de Prairie sur 2 épreuves (Dieuze en Lorraine et Tagnon en Champagne) avec un classement uniquement sur ces 2 épreuves.

Location des Transpondeurs : En Lorraine, la location sera gratuite pour les pilotes de champagne. En Champagne, idem pour les pilotes de Lorraine. Les pilotes devront laisser leur licence en échange du transpondeur.

Engagements : Coût : 30 Euros pour les Minimes Cadets et les Quads

15 Euros pour les kids

La ligue de champagne prend en charge les 5 Euros de différence des engagements en Lorraine pour les Champenois. La régularisation s'effectuera en fin de saison.

Délai d'engagement : 21 Jours pour les champenois et 15 jours pour les lorrains.

Quads : Licence NCA et NCB

Aucun délégué ne sera envoyé sur les épreuves, ce sont les ligues qui s'occupent de faire respecter le règlement.

En fin d'année : Titre de Champion de Champagne Lorraine

Remise des prix séparé pour chaque ligue.

Remise des prix en fin d'épreuve :

- 85 : 1 coupe aux 3 premiers au scratch
- 85 : 1 coupe aux 3 premiers minimes
- Kids : 1 coupe aux 3 premiers 65
- Kids : 1 coupe aux 3 premiers 85
- Quads : 1 coupe aux 3 premiers
- Féminine : 1 coupe à la 1ère

La séance est close à 16 H 15.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'ENDURO Du 06 Janvier 2012

Présents : DUBOIS Didier

DUBOIS Isabelle

FERRAND Jean-Sébastien

GERBIER Thierry

LECOESTER Stéphane

La séance débute à 19h30.

SANZEY Thierry

RAGUET Jean-Paul

VAUTRAIN Jean-Christophe

VAUTRAIN Philippe

Absent : VALLERAND Daniel

1° Présentation des nouveaux membres de la commission

Tous les membres présents se sont présentés et ont exprimés leurs motivations.

2° Election du Président de la commission d'enduro 2012-2015.

Mr SANZEY Thierry est le seul à se présenter. Il est élu à l'unanimité.

3° Coupe de France d'enduro 2012

Mr DUBOIS Didier est disposé à assister l'équipe qui représentera la Champagne Ardenne à la coupe de France d'enduro qui se déroulera le 11 Mars à St Marcel d'Ardèche (Réservation hébergement, engagement). Mr VAUTRAIN Philippe va contacter les pilotes qui représenteront la ligue à savoir les pilotes de la ligue 1 du Championnat de Champagne 2011 et les trois 1ers pilotes de la ligue 2 du trophée de Champagne 2011. Il va aussi demander au Président du moto club d'Epernay, Mr BRUGNON Gilbert, le camion du club pour emmener les pilotes.

En date du 27.01.12, le Président va solliciter la ligue pour obtenir une subvention pour parer au besoin des pilotes représentant la Ligue Motocycliste de Champagne Ardenne.

4° Stage Enduro de VERTUS

Mr VAUTRAIN Jean-Christophe confirme que Mr LAMBERT Frédéric viendra pour encadrer ce stage qui aura lieu le 17 Mars 2012 pour le niveau 1 et 18 Mars 2012 pour le niveau 2 à la carrière de Vertus.

Mr VAUTRAIN Philippe se rend disponible pour chercher le lieu où les pilotes se restaureront.

Les convocations aux pilotes seront envoyées par le Président.

Il est rappelé aux pilotes de se positionner dans le bon niveau afin de profiter au mieux du stage.

Pour participer à ce stage, les pilotes au nombre maximum de 15 par sessions devront impérativement :

- avoir une licence en cours de validité (Licence 2012) et la présenter le matin
- s'être acquitté de la contribution (30€ pour la journée repas compris)

5° Mise en place de 3 délégués des pilotes pour l'enduro 2012

Mr SANZEY Signale que parmi les feuilles d'identification reçues à ce jour, aucun pilote ne sollicite ce poste pour le moment.

6° Mesure à prendre par l'arrivée de nombreux belges au trophée 50cc d'enduro de champagne.

Pour l'instant aucune mesure n'est envisagée car le responsable de cette information n'a pas confirmé la participation de ces nombreux pilotes.

7° Photos des membres de la commission pour internet et charte.

Mr SANZEY demande à tous les membres de lui communiquer une photo récente afin qu'il puisse mettre à jour le site de la ligue. Concernant la charte, sa transmission aux clubs organisateurs sera faite par le Président.

Aucune question diverse n'a été soulevée.

La séance est levée à 22h00.

SUR MA BOITE

Bonjour

Je suis un club affilié ffm.

Des pilotes de mon club voudraient faire le championnat quad cross de Champagne Ardennes. Hors, la ligue de champagne Ardennes exige que ces pilotes prennent une licence nca au sein de leur ligue pour pouvoir y participer !! Est ce normal ??

Merci

Mme Lixon

Chère Madame,

C'est avec une particulière attention que j'ai pris connaissance de votre courriel.

Pour votre information, les ligues disposent d'une complète autonomie quant à l'élaboration des règlements des championnats qu'elles organisent dans leur ressort territorial.

Aussi, chaque ligue est libre de fixer les règles qui lui semblent opportunes pour le bon déroulement de ses cycles d'épreuves.

Je vous prie de croire, chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la
Règlementation

Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 05 / Fax : 01 49 23 77 23
Mobile : 06 48 48 61 88

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le « Message ») sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée de ce Message est interdite, sauf autorisation expresse. Si vous avez reçu ce Message par erreur, merci de le détruire ou d'en avertir immédiatement l'expéditeur. La Fédération Française de Motocyclisme décline toute responsabilité au titre de ce Message s'il a été altéré, déformé, modifié, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

N'imprimez ce message que si nécessaire, pensez à l'environnement.

MESSAGE